



COMMUNIQUE DE PRESSE

BNP Paribas développe sa gamme d'épargne sécurisée et lance un nouveau Fond Commun de Placement : BNP Paribas Gestion Active 3

Dans le cadre de sa démarche personnalisation client, BNP Paribas propose une large gamme de solutions d'épargne répondant notamment aux besoins de sécurité croissants de nos clients. Afin de les orienter au mieux, une documentation synthétique présentant ces solutions d'épargne sécurisées est disponible dans toutes les agences BNP Paribas.

BNP Paribas étoffe aujourd'hui cette gamme en lançant BNP PARIBAS GESTION ACTIVE 3, FCP à capital garanti à l'échéance.

BNP Paribas Gestion Active 3 : une offre sur 6 ans pour profiter partiellement de la performance de différents marchés financiers, dans le cadre d'une gestion active et flexible, tout en bénéficiant d'une garantie de retrouver le capital investi à l'échéance.

BNP Paribas Gestion Active 3 est un FCP à capital garanti à l'échéance, le 26 mars 2018, permettant de profiter partiellement de la performance de différents marchés financiers, tout en bénéficiant, à l'échéance de 6 ans, d'une garantie du capital dont le niveau pourra être rehaussé, dans la limite de 5% par an, par un cliquet annuel à partir de la 3^{ème} année de vie du fonds (voir détails en annexe).

A propos de BNP Paribas

BNP Paribas (www.bnpparibas.com) est l'une des banques les mieux notées du monde*. Le Groupe a une présence dans plus de 80 pays et plus de 200 000 collaborateurs, dont plus de 160 000 en Europe. Il détient des positions clés dans ses trois grands domaines d'activité : Retail Banking, Investment Solutions et Corporate & Investment Banking. En Europe, le Groupe a quatre marchés domestiques (la Belgique, la France, l'Italie et le Luxembourg) et BNP Paribas Personal Finance est numéro un du crédit aux particuliers. BNP Paribas développe également son modèle intégré de banque de détail dans la zone Europe Méditerranée et a un réseau important dans l'Ouest des Etats-Unis. Dans ses activités Corporate & Investment Banking et Investment Solutions, BNP Paribas bénéficie d'un leadership en Europe, d'une forte présence dans les Amériques, ainsi que d'un dispositif solide et en forte croissance en Asie.

* Notée AA- par Standard & Poor's.

Contact presse

Loubna Sebti – loubna.sebti@bnpparibas.com – 01 40 14 66 28



ANNEXE : BNP Paribas Gestion Active 3

BNP Paribas lance BNP PARIBAS GESTION ACTIVE 3, FCP à capital garanti¹ à l'échéance, le 26 mars 2018, permettant de profiter partiellement de la performance de différents marchés financiers, tout en bénéficiant, à l'échéance de 6 ans, d'une garantie du capital¹ dont le niveau pourra être rehaussé, dans la limite de 5% par an, par un cliquet annuel à partir de la 3^{ème} année de vie du fonds.

Avec BNP PARIBAS GESTION ACTIVE 3:

- **Profitez partiellement de la performance de différents marchés financiers, au travers d'actifs dits « risqués » constitués**

- d'actifs diversifiés, dont la performance est liée à celle des marchés (« Composante Actifs Diversifiés »)...

Cette composante permet en effet de profiter en partie de la hausse potentielle de différents marchés, et notamment des actifs suivants :

Actions	Obligations	Autres actifs
Europe	Euro 7-10 ans	Matières premières*
Etats-Unis	Etats-Unis 7-10 ans	Obligations de haut rendement (appelées « High Yield »)
Japon	De qualité (appelées « Investment Grade »)	Volatilité**
Marchés Emergents		

* L'exposition aux matières premières est réalisée au travers d'indices sur contrats à terme.

** L'exposition à la volatilité est réalisée au travers d'instruments financiers permettant de l'acheter ou de la vendre.

Source : BNP Paribas Asset Management

- d'actifs ayant pour objectif de générer une performance positive et régulière, et ce, que l'environnement de marché soit favorable ou défavorable (« Composante Performance Absolue »).

- **... dans le cadre d'une gestion active et flexible...**

Dans le respect de la garantie offerte à l'échéance, le gérant a la possibilité d'investir de façon flexible sur les différents marchés financiers et de privilégier la Composante Actifs Diversifiés ou la Composante Performance Absolue, en fonction des conditions de marché.

¹ Si vous avez souscrit, dans le cadre d'un CIF, BNP Paribas Gestion Active 3 avant le 23 mars 2012, 13 heures (heure de Paris), la garantie porte sur la Valeur Liquidative de Référence. Votre capital investi, lequel correspond à l'investissement initial du souscripteur, déduction faite de la commission de souscription du FCP BNP Paribas Gestion Active 3 et hors fiscalité et prélèvements sociaux, est donc garanti.

Si vous avez choisi l'unité de compte correspondant au FCP BNP Paribas Gestion Active 3 au sein d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, jusqu'au 15 mars 2012 inclus, la garantie porte sur la Valeur Liquidative de Référence. Votre capital investi, lequel correspond à l'investissement initial du souscripteur/adhérent du contrat net des frais d'entrée/arbitrage et diminué des frais de gestion annuels du contrat d'assurance vie ou de capitalisation (exemple : 0,96 % sur BNP Paribas Multiplacements 2), hors fiscalité et prélèvements sociaux, est donc garanti.



Ainsi, en cas de forte baisse des marchés, le fonds pourra réduire fortement, voire totalement, son investissement dans ces 2 Composantes des actifs dit « risqués », afin d'assurer son niveau de garantie à l'échéance. Il sera alors investi uniquement en actifs dits « à faible risque », ne permettant plus de participer à un éventuel rebond ultérieur des marchés financiers.

• ... tout en bénéficiant, à l'échéance, d'une garantie du capital² dont le niveau pourra être rehaussé, en fonction de l'évolution de la valeur liquidative du fonds, dans la limite de 5% par an, à partir de la 3^{ème} année de vie du fonds.

La garantie à l'échéance porte initialement sur la plus haute valeur liquidative du fonds BNP Paribas GESTION ACTIVE 3 constatée pendant la période de commercialisation.

A partir de la 3^{ème} année de vie du fonds, le mécanisme de cliquet annuel permet à chaque Date de Constatation, de rehausser potentiellement la valeur liquidative garantie en fonction de la valeur liquidative atteinte par le fonds BNP Paribas GESTION ACTIVE 3 à chacune de ces dates.

Ainsi, à la Date de Constatation considérée, dès lors que la valeur liquidative du fonds est supérieure à la valeur liquidative garantie en vigueur de:

- 5% ou plus, la valeur liquidative garantie est rehaussée de 5%
- 0% à 5%, la valeur liquidative garantie est rehaussée d'autant.

Si, à une Date de Constatation, la valeur liquidative du fonds est inférieure à la valeur liquidative, garantie en vigueur, cette dernière reste inchangée jusqu'à la Date de Constatation suivante. La 4^{ème} Date de Constatation correspond à la date d'échéance de BNP Paribas GESTION ACTIVE 3.

Il est possible de souscrire au FCP (Fonds commun de placement) BNP PARIBAS GESTION ACTIVE 3 jusqu'au 23 mars 2012 (13H, heure de Paris) au sein d'un Compte d'instruments financiers (CIF).

Jusqu'au 15 mars 2012, vous pouvez choisir l'unité de compte correspondant au FCP BNP Paribas GESTION ACTIVE 3 dans le cadre des contrats d'assurance vie ou de capitalisation qui le prévoient.

Dans ce cas, en conservant vos parts jusqu'au 26 mars 2018, vous bénéficiez à cette date de la garantie apportée au fonds par BNP Paribas. Elle correspond à votre capital investi sur cette unité de compte, net des frais d'entrée/arbitrage, diminué des frais de gestion annuels du contrat (exemple : 0,96% sur BNP Paribas Multiplacements 2), hors fiscalité et prélèvements sociaux.

² Si vous avez souscrit, dans le cadre d'un CIF, BNP Paribas Gestion Active 3 avant le 23 mars 2012, 13 heures (heure de Paris), la garantie porte sur la Valeur Liquidative de Référence. Votre capital investi, lequel correspond à l'investissement initial du souscripteur, déduction faite de la commission de souscription du FCP BNP Paribas Gestion Active 3 et hors fiscalité et prélèvements sociaux, est donc garanti.

Si vous avez choisi l'unité de compte correspondant au FCP BNP Paribas Gestion Active 3 au sein d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, jusqu'au 15 mars 2012 inclus, la garantie porte sur la Valeur Liquidative de Référence. Votre capital investi, lequel correspond à l'investissement initial du souscripteur/adhérent du contrat net des frais d'entrée/arbitrage et diminué des frais de gestion annuels du contrat d'assurance vie ou de capitalisation (exemple : 0,96 % sur BNP Paribas Multiplacements 2), hors fiscalité et prélèvements sociaux, est donc garanti.



Vous bénéficiez en plus du cadre fiscal et successoral de l'assurance vie. Bien sûr, tout nouveau versement sur un contrat existant bénéficie de l'antériorité fiscale déjà acquise

Avant de souscrire à l'OPCVM BNP Paribas GESTION ACTIVE 3, vous devez lire attentivement document d'Informations clés pour l'investisseur, document réglementaire du fonds agréé par l'Autorité des marchés financiers (AMF) transmis par votre conseiller avant toute souscription et toujours disponible sur demande dans les agences BNP Paribas et sur le site bnpparibas-ip.com.

Cet OPCVM est construit dans la perspective d'un investissement jusqu'à l'échéance du fonds, le 26 mars 2018. Une sortie de l'OPCVM à une autre date s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là. Le souscripteur prend donc un risque en capital non mesurable a priori s'il est contraint de racheter ses parts en dehors de la date prévue, le 26 mars 2018.

Le droit de rétractation prévu par l'article L.341-16 du Code monétaire et financier relatif au démarchage et par l'article L. 121-20-12 du code de la consommation relatif à la fourniture à distance de services financiers, ne s'applique pas aux parts ou actions d'OPCVM. Ce document ne doit pas être considéré comme une sollicitation, une recommandation ou une offre de souscrire ou de conclure une quelconque opération sur cet OPCVM et n'emporte aucun engagement contractuel de la part de BNP Paribas.

Information sur le fonds :

Code ISIN : BNP PARIBAS GESTION ACTIVE 3 - FR0011142074

